

PRESENTATION YVEO

1.1. Genèse et Identité Organisationnelle

Yacoli Village École Ouverte (YVEO) s'affirme comme une organisation non gouvernementale de référence dans le paysage du développement durable ivoirien. Formellement constituée en 2012 sous l'égide de la loi 60-315 du 21 septembre 1960 et enregistrée sous le récépissé n°655/PA/SG/D1, YVEO incarne une vision novatrice du développement communautaire participatif. Établie à Yacolidabouo, au cœur de la région de la Nawa, avec une représentation stratégique à Abidjan-Dokoui, notre organisation déploie ses activités selon une philosophie d'intervention holistique. Cette approche, inspirée du modèle transformationnel initié par feu Monsieur Marcel ZADI Kessy, fondateur visionnaire de l'organisation, privilégie la synergie entre développement local et conservation environnementale.

1.2. Vision Stratégique

Notre vision est de voir une nouvelle Côte d'Ivoire prospère et résiliente à l'horizon 2040, avec pour mission stratégique de Bâtir des communautés prospères, résilientes et autonomes qui allient développement de proximité et gestion durable des ressources naturelles. Cette ambition traduit notre conviction profonde que le développement authentique émane de la capacité des communautés à gérer harmonieusement leurs ressources tout en améliorant leurs conditions d'existence.

1.3. Architecture des Objectifs Stratégiques

YVEO structure son intervention autour de trois piliers fondamentaux :

⇒ La Réduction de la Pauvreté

- Catalyser les initiatives économiques locales inclusives
- Promouvoir l'entrepreneuriat communautaire
- Faciliter l'accès aux opportunités économiques durables

⇒ Le Renforcement de la Résilience Communautaire

- Développer les capacités adaptatives des populations
- Consolider les mécanismes de gouvernance locale
- Favoriser l'autonomisation décisionnelle des communautés

⇒ La Conservation Durable de la Biodiversité

- Promouvoir la gestion participative des écosystèmes

- Préserver l'intégrité écologique des aires protégées
- Concilier conservation et développement socio-économique

1.4. Mission institutionnelle

Notre intervention vise à révéler et valoriser le potentiel économique et humain des territoires, tout en préservant leur capital naturel. Cette mission se décline à travers :

- L'initiation de projets de développement communautaire intégrés
- L'assistance technique en management organisationnel
- La promotion de l'écocitoyenneté et de l'éducation environnementale
- Le renforcement des capacités de gestion participative des ressources naturelles

1.5. Domaines d'Excellence et Axes d'Intervention

Notre expertise s'articule autour de quatre axes stratégiques complémentaires :

❖ Axe 1 : Gouvernance et Planification Territoriale

- Accompagnement à l'élaboration de Plans de Développement Local (PDL)
- Renforcement institutionnel des collectivités territoriales
- Structuration des acteurs locaux pour une gouvernance inclusive

❖ Axe 2 : Développement Économique et Inclusion Sociale

- Valorisation des potentialités économiques territoriales
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin et juvénile
- Innovation dans les mécanismes de financement local

❖ Axe 3 : Renforcement des Capacités Humaines et Institutionnelles

- Formation aux outils de gestion et de gouvernance
- Sensibilisation aux enjeux du développement durable
- Promotion de l'éducation comme vecteur d'autonomisation

❖ Axe 4 : Conservation Environnementale et Gestion Durable des Ressources

- Préservation des écosystèmes et gestion des aires protégées

- Sensibilisation environnementale et promotion de la biodiversité
- Développement de l'agroforesterie et de la sylviculture durable

1.6. Architecture de Gouvernance

YVEO s'appuie sur une gouvernance démocratique et transparente, structurée autour d'instances décisionnelles et opérationnelles complémentaires :

➤ Instances de Gouvernance :

- L'Assemblée Générale : organe souverain de décision
- Le Bureau Exécutif : instance d'exécution des orientations stratégiques
- Le Comité Anti-Corruption : garant de l'intégrité organisationnelle
- Le Commissariat aux Comptes : organe de contrôle financier

➤ Structure Opérationnelle :

- Direction Exécutive : coordination générale des activités
- Direction des Programmes : conception et mise en œuvre des projets
- Département Juridique et Moyens Généraux : conformité réglementaire
- Département Projets et Études Statistiques : analyse et évaluation d'impact
- Service Financier : gestion rigoureuse des ressources